

RAPPORT D'ANALYSE

Rapport d'analyse Page 1 / 3

Édité le : 27/11/2025

Duplicata
Rapport partiel

SYNDICAT DES EAUX DE MOYENNE TARENTAISE

214 Faubourg de la Madeleine
73600 MOUTIERS

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 3 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European cooperation for Accreditation), ILAC (International Laboratory Accreditation Forum) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'analyses.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Identification dossier :	SLA25-29332			
Identification échantillon :	SLA2511-4973	Analyse demandée par : ARS DT de SAVOIE		
Doc Adm Client :	ARS73			
UGE :	0249 - SYNDICAT DE MOYENNE TARENTAISE			
Nom de l'exploitant :	MAIRIE DE SALINS-FONTAINE			
Nom de l'installation :	STATION UV DU PUITS	Type : TTP		Code : 004971
PSV :	00000005502			
Point de surveillance :	RESERVOIR DU PUITS			
Localisation exacte :	1er ABONNE évier cuisine M Amiez			
Département/Commune :	73 / SALINS-FONTAINE			
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 45,4680604000		Y : 6,5116253000	
Nature:	Eau de production			
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE			
Motif du prélèvement : CS	Type de visite : P1	Type Analyse : P103		
Prélèvement :	Prélevé le 24/11/2025 à 09h07	Réceptionné le 24/11/2025 à 15h35		
	Prélevé et mesuré sur le terrain par / Savoie Analyses - JANET MAITRE Raphael			
	Prélèvement accrédité Cofrac selon FDT 90-520			

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. (incertitudes établies par le laboratoire et communiquées sur demande).

Ce rapport annule et remplace tout rapport partiel émis précédemment.

Les informations fournies par le client sont de sa seule responsabilité. Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises.

Date de début d'analyse le 24/11/2025 à 17h21

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Observations sur le terrain Désinfection du point de prélèvement Type de robinet	Flamme Mitigeur	- -	Relevé terrain Relevé terrain				
Mesures sur le terrain Aspect (in situ) Chlore libre (in situ) Chlore total (in situ)	Acceptable <0.05 <0.05	- mg/l Cl2 mg/l Cl2	Relevé terrain Spectrophotométrie Spectrophotométrie	NF EN ISO 7393-2 NF EN ISO 7393-2		#	#

.../...

SAVOIE ANALYSES

Rapport d'analyse Page 2 / 3

Edité le : 27/11/2025

Identification échantillon : SLA2511-4973

Destinataire : SYNDICAT DES EAUX DE MOYENNE TARENTAISE

Doc Adm Client : ARS73

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Odeur (in situ)	Acceptable	-	Analyse organoleptique qualitative	NF EN 1622 annexe C			
Température de l'eau ou de mesure (in situ)	8.5	°C	Méthode à la sonde	Meth. Interne PVT-MO-015	25 #		
Analyses microbiologiques							
Coliformes	2	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 (2000)	0 #		
Entérocoques	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0 #		
Escherichia coli	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 (2000)	0 #		
Microorganismes aérobies à 22°C	44	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	#		
Microorganismes aérobies à 36°C	1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	#		
Spores d'Anaérobies Sulfito-Réducteurs	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2	0 #		
Caractéristiques organoleptiques							
Coloration	< 5	mg/l Pt	Spectrométrie	NF EN ISO 7887 méth. C	15		
Saveur	Acceptable	-	Analyse organoleptique	NF EN 1622 annexe C			
Analyses physicochimiques							
Analyses physicochimiques de base							
Calcium total	6.87	mg/l Ca	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2	#		
Carbone organique total (COT)	0.34	mg/l C	Oxydation par voie humide et spectrométrie IR	NF EN 1484	2 #		
Conductivité électrique (corrigée à 25°C)	46	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888	200 1100 #		
Magnésium total	0.49	mg/l Mg	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2	#		
pH	7.7	Unité pH	Electrochimie	NF EN ISO 10523	6.5 9 #		
Potassium total	0.81	mg/l K	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2	#		
Sodium total	0.61	mg/l Na	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2	200 #		
TA (Titre alcalimétrique)	0.0	°F	Potentiométrie	NF EN ISO 9963-1	#		
TAC (Titre alcalimétrique complet)	2.1	°F	Potentiométrie	NF EN ISO 9963-1	#		
TAC (Titre alcalimétrique complet)	2.1	°F	Potentiométrie	NF EN ISO 9963-1	#		
Température de mesure du pH	17.6	°C	Electrochimie	NF EN ISO 10523	#		
Titre Hydrotimétrique (Dureté calcique et magnésienne)	1.92	°F	Calcul à partir de Ca et Mg	Meth. Interne CH-MO-049	#		
Turbidité	< 0.2	NFU	Néphélosétrie	NF EN ISO 7027-1	1 0.5 #		
Formes de l'azote							
Ammonium	< 0.03	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	NF ISO 15923-1	0.10 #		
Nitrates	< 0.5	mg/l NO3-	Spectrophotométrie automatisée	NF ISO 15923-1	50 #		
Nitrites	< 0.03	mg/l NO2-	Spectrophotométrie automatisée	NF ISO 15923-1	0.1 #		
Anions							
Chlorures	< 0.5	mg/l Cl-	Spectrophotométrie automatisée	NF ISO 15923-1	250 #		
Sulfates	2.2	mg/l SO4--	Spectrophotométrie automatisée	NF ISO 15923-1	250 #		

SAVOIE ANALYSES

Rapport d'analyse Page 3 / 3

Édité le : 27/11/2025

Identification échantillon : SLA2511-4973

Destinataire : SYNDICAT DES EAUX DE MOYENNE TARENTAISE

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

(*bv) : paramètre réalisé sur le site de Bonneville : 58, rue Busard des Roseaux 74130 BONNEVILLE (portée n° 1-7452, portée disponible sur www.cofrac.fr)

Paramètre sans (*) ni (*bv) : paramètre réalisé sur le site du Bourget du Lac (portée n°1-0618, portée disponible sur www.cofrac.fr)

Conductivité électrique corrigée à 25 °C par un dispositif de compensation de température

Les critères de spécifications (Limite et référence de qualité) sont définis suivant le jeu de spécification réglementaire.

point prélevé

